

Invitation n° 5P404-15004
Fourniture et installation de services d'alimentation en eau et en électricité
Parc national du Canada du Mont-Riding

Questions et réponses **20 Aug 2015**

- Q1** Le permis a-t-il été acheté d'Hydro Manitoba?
R1 Oui.
- Q2** Qui doit repérer les fils existants? Cela n'est pas précisé.
R2 C'est juste. Parcs Canada travaillera avec le soumissionnaire retenu pour l'obtention de toute la documentation pertinente sur l'emplacement connu de câbles et de tuyaux et collaborera avec l'entrepreneur pour repérer les fils et les tuyaux enfouis.
- Q3** Les fils à haute tension sont-ils enfouis plus profondément?
R3 Pas nécessairement. Dans certains cas, ils peuvent être enfouis à une profondeur de six pouces à peine.
- Q4** La longueur des câbles est-elle mesurée en ligne droite?
R4 Non, elle est mesurée selon la façon dont ils seront enfouis et elle est surestimée.
- Q5** Y a-t-il des blocs rocheux?
R5 Rien d'important; le sol est essentiellement constitué d'argile sableuse parsemée de petites pierres.
- Q6** Les conduites d'eau seront-elles enfouies dans la même tranchée que les fils électriques?
R6 Oui.
- Q7** À quelle profondeur les fils devraient-ils être enfouis?
R7 À un minimum de trois pieds, et de quatre pieds pour les fils à haute tension. Il est à noter qu'ils seront enfouis sous un certain nombre d'aires d'accès des véhicules.
- Q8** Peut-on creuser des tranchées ailleurs qu'aux endroits indiqués dans les dessins?
R8 Non.
- Q9** Comment faudra-t-il réparer les routes où des tranchées auront été creusées?

- R9** Il faudra les remblayer avec du matériau granulaire et de la terre et les aplanir. L'entrepreneur n'aura pas à s'occuper d'aménagement paysager.
- Q10** Pour les travaux à effectuer à Wasagaming, il existe une certaine confusion au sujet des fils à haute tension—nos fournisseurs disent qu'ils ne fabriquent pas de fils TECK15 kV 3/C de calibre 6. Peut-être y a-t-il une coquille?
- R10** Les dessins demandent un fil TECK 90 15 kV de calibre 2 AWG 3/C avec un conducteur de mise à la masse de calibre 6.
- Q11** J'ai également une remarque au sujet des bornes électriques pour véhicules récréatifs. Le modèle n° CHU4NP (30A) est spécifié, mais le devis demande 1-30A et 1-15a, ce qui correspond en partie au modèle n° CHU4N7NP. Pourriez-vous confirmer le numéro du modèle demandé?
- R11** Il s'agit bien du modèle n° CHU4N7NP. Ce produit ou un produit équivalent approuvé peut être utilisé.
- Q12** J'aimerais aussi avoir des précisions sur les panneaux Otentik. Dans le tableau des prix unitaires, on demande des panneaux de distribution non combinés de 125 A, des disjoncteurs 2-15 A, mais pas de prises. Or, le plan de montage électrique de l'appendice C montre un panneau de distribution de 225 A avec disjoncteurs et prises. Pourriez-vous me fournir des précisions, s'il vous plaît?
- R12** Les terminaisons étanches Otentik doivent être conformes aux spécifications fournies aux points 3.4 et 3.5 de l'appendice A (page 18) et aux indications concernant les terminaisons étanches Otentik/Yurt fournies dans le dessin n° 2.4 de l'appendice C.

La liste fournie sous la rubrique « Description du travail, de l'établissement et des matériaux » à l'Appendice 1 –Tableau des prix unitaires est un simple résumé et ne donne pas de précisions.

- Q13** Pourriez-vous préciser les points suivants, s'il vous plaît?
Dans le Formulaire de soumission et d'acceptation, à l'annexe 1 – Formulaire de prix combinés (pages 13 et 14 de 20), l'unité de mesure pour le fil est le mètre. Or, à l'appendice B, la longueur totale du câble électrique est indiquée en pieds. Ainsi, on trouve ceci à l'article 8 de l'annexe 1: 15Kv Teck 2965 mètres, et ceci à l'appendice B :15 Kv Teck 2965 pieds, soit 905 mètres.

L'appendice B doit-il être rempli et joint aux documents de soumission? Il se peut que certains renseignements ne soient pas disponibles avant qu'un bon de commande ne soit envoyé à un fournisseur.

R13 Il y a une erreur dans le *Formulaire de soumission et d'acceptation – Annexe 1 Formulaire de prix combinés*. À l'article 8 (15KV 3/C AWG TECK 90 XLPE CW 6 AWG), il faudrait lire **905 mètres**, et non 2965 mètres.

Il n'y a rien à remplir à l'appendice B, qui est fourni uniquement pour information.

Q14 Certaines exigences précisées à l'appendice A ne se trouvent pas dans le schéma simplifié. Nous avons besoin d'éclaircissements concernant la protection contre le fonctionnement en monophasé exposée à l'appendice A.

Nous avons un système qui peut satisfaire à cette exigence; il fait cependant augmenter considérablement le coût total. Est-ce un élément obligatoire pour toutes les cellules d'alimentation entrantes? Certains choisissent de l'installer uniquement sur la cellule principale.

(Page 11 de l'appendice A)

R14 Le schéma simplifié (dessin n° 1), auquel renvoie la question, se trouve à l'appendice C. Il constitue simplement un aperçu général du système électrique complet envisagé. Par ailleurs, les soumissionnaires éventuels sont tenus de répondre aux spécifications beaucoup plus détaillées précisées à l'appendice A.

Quels que soient les composants ou systèmes électriques utilisés, ils doivent répondre aux spécifications précisées à l'appendice A. Les composants ou systèmes proposés comme équivalents ne seront autorisés que s'il est établi qu'ils répondent aux spécifications. Ce qui n'est pas explicitement énoncé dans les spécifications n'est pas obligatoire.